

Vous n'avez pas le droit d'abandonner



“

**... Je fais une chose : oubliant ce qui est en
arrière et me portant vers ce qui est en
avant.**

Philippiens 3.13

Quelques mois après ma conversion, il m'arrivait régulièrement de faire le même rêve : je me voyais prêcher dans les églises et dans les prisons. Mais comment faire ? L'École biblique refuse ma candidature car je n'ai pas le niveau académique requis, et les portes des prisons ne s'ouvriront jamais devant moi à cause de mon casier judiciaire !

“L’empreinte de Dieu sur terre, c’est vous.”

Finalement, plutôt que de me morfondre sur ce que je n'avais pas, j'ai fait le choix de placer ma confiance en Dieu, et cela m'a permis d'entrer dans l'académie divine, un endroit qu'il avait spécialement préparé pour moi. C'est là, dans son école, qu'il m'a formé, qu'il m'a préparé, qu'il m'a qualifié pour me faire entrer dans l'œuvre pour laquelle il m'avait placé sur la terre.

Quel que soit l'objectif spirituel que vous poursuivez, vous devez vous engager. Et si la route vous semble parfois difficile, persévérez, ne vous arrêtez pas. N'abandonnez pas à cause des difficultés.

Un conseil pour aujourd'hui

Ne laissez rien ni personne venir saboter le plan de Dieu à votre égard ! Vous n'avez pas le droit de mettre un point à l'œuvre qu'il est en train d'accomplir dans votre vie.

Yannis Gautier [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



1974 PARTAGES

